

Ville de Bellerive sur Allier
DELIBERATIONS

PROCES VERBAL

**SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2014**

Convocation du Conseil Municipal adressée individuellement à chaque conseiller le 25 mars 2014 pour la session extraordinaire du 1^{er} trimestre portant sur l'installation du nouveau Conseil Municipal et l'élection du Maire et des Adjointes, qui s'ouvrira le Dimanche 30 Mars 2014 à 10 H 00 en l'Hôtel de Ville de Bellerive sur Allier

Le Maire

L'an deux mil quatorze le trente mars, à 10 heures 00, les élus au Conseil Municipal de la commune de Bellerive sur Allier proclamés par le bureau de vote centralisateur à la suite du scrutin du 23 Mars 2014, se sont réunis à la Maire sur la convocation qui leurs a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : Jeannine ROIG, Philippe BOURDEREAU, Michelle MACHEX, Marie-Claude MOINS, Christiane PERPENAT, Joseph GAILLARD, Michèle PELLENARD, Alain VENUAT, Bernard PLANCHE, Gérard BRUNEL, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Stéphane GAUTHIER, Frédérique DESPREZ, François SENNEPIN, Isabelle GONINET, Nathalie De ROSNY, Jérôme JOANNET, Julie JOANNET, Caroline SOREL- GARNIER, Anne-Laure AUROY-GUILLOT, Stéphane ARGENTIERI, Nicolas RAY, Anthony AUGUSTE, Christian TRILLET, Jean-Michel GUERRE, Anne BABIAN-LHERMET, Bruno BONJEAN, Françoise THURIOT-MARIDET

ABSENTS : 0

MEMBRES REPRESENTES : 0

1 – INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-Michel GUERRE, Maire (ou remplaçant en application de l'article L.2122-17 du CGCT) qui a déclaré les membres du conseil municipal, cités, ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jean-Michel GUERRE, Maire sortant, ouvre la séance.

Il procède à l'appel nominal des élus proclamés.

Il donne lecture des résultats du 1^{er} tour du scrutin :

LISTE BELLERIVE AVENIR

- Monsieur Jérôme JOANNET 2642 voix

LISTE BELLERIVE AU CŒUR

- Monsieur Jean-Michel GUERRE 1610 voix

Ville de Bellerive sur Allier
DELIBERATIONS

- Il déclare installés les élus appelés dans leurs fonctions de conseillers municipaux, à savoir :

Jeannine ROIG,
Philippe BOURDEREAU,
Michelle MACHEX,
Marie-Claude MOINS,
Christiane PERPENAT,
Joseph GAILLARD,
Michèle PELLENARD,
Alain VENUAT,
Bernard PLANCHE,
Gérard BRUNEL,
Françoise DUBESSAY,
Michel LAURENT,
Stéphane GAUTHIER,
Frédérique DESPREZ,
François SENNEPIN,
Isabelle GONINET,
Nathalie De ROSNY,
Jérôme JOANNET,
Julie JOANNET,
Caroline SOREL- GARNIER,
Anne-Laure AUROY-GUILLOT,
Stéphane ARGENTIERI,
Nicolas RAY,
Anthony AUGUSTE,
Christian TRILLET,
Jean-Michel GUERRE,
Anne BABIAN-LHERMET,
Bruno BONJEAN,
Françoise THURIOT-MARIDET

- Il donne la présidence de la séance à la doyenne d'âge en application de l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales à savoir Mme Jeannine ROIG
- Elle appelle l'attention des conseillers sur la circulaire préfectorale relative à la réunion des conseillers municipaux après leur renouvellement, remise en début de séance.
- - Elle demande au Conseil Municipal de choisir un secrétaire.
-
- M. Anthony AUGUSTE a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L- 2121-15 du CGCT)
-
- Elle met à l'ordre du jour la question de l'élection du Maire.

Ville de Bellerive sur Allier
DELIBERATIONS

ELECTION DU MAIRE

- Mme Jeannine ROIG rappelle les articles du Code Général des Collectivité Territoriales et du Code Electoral relatifs aux inéligibilités et incompatibilités et du Code des Collectivités Territoriales relatifs au mode de scrutin et rappelle les conditions de validité des suffrages.
- Elle demande la désignation de 2 conseillers pour procéder au recueil des votes et au dépouillement pour l'élection du Maire et des adjoints.
- Le Conseil Municipal désigne M. Nicolas RAY et Mme Françoise THURIOT- MARIDET.
- Elle demande de faire acte de candidature pour l'élection du Maire.

Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré ;

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. **Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.** Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	29
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	29
c. nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du code électoral)	5
d. Nombre de suffrages exprimés (b – c)	24
e. Majorité absolue.....	15

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
- Jérôme JOANNET	24	VINGT QUATRE

Proclamation de l'élection du maire

M Jérôme JOANNET a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Conformément à la loi M. Jérôme JOANNET, Maire de Bellerive sur Allier prend la présidence de la séance

Ville de Bellerive sur Allier

DELIBERATIONS

Déclaration de M. Jérôme JOANNET, Maire,

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais souhaiter la bienvenue à l'ensemble du Conseil Municipal, à ceux qui y siègent auparavant et à ceux qui y accèdent pour la toute première fois et qui vivent à mes côtés cette première expérience.

Je tiens avant tout à vous remercier, chers conseillers municipaux, d'avoir par votre vote confirmé le choix des Bellerivois et Bellerivoises qui se sont exprimés massivement au cours du premier tour de scrutin en faveur de notre liste Bellerive avenir.

Je vous propose maintenant comme le veut la tradition républicaine, qu'avant les votes pour l'élection des adjoints je m'exprime comme maire nouvellement élu et qu'ensuite, je donne la parole au chef de file de l'autre liste, Monsieur Jean Michel Guerre si bien sûr il souhaite la prendre.

Après les discours, nous procéderons à la fixation du nombre d'adjoints et à leur élection.

Je voudrais en premier lieu remercier tous les électeurs et toutes les électrices Bellerivois qui nous ont accordé leur confiance. Je tiens à ce qu'ils sachent tous que je mesure l'honneur qui nous est fait et les responsabilités qui reposent aujourd'hui sur nos épaules.

Je tiens à les assurer de mon dévouement le plus sincère et de ma détermination à accomplir la tâche qui vient de m'être confiée et je crois sans l'ombre d'un doute pouvoir les assurer également de l'engagement et de la détermination de toute l'équipe qui va m'accompagner tout au long de ce nouveau mandat.

Je viens de remercier les électeurs et les électrices qui ont voté pour mon équipe mais je tiens à ce que chacun sache que je serai le Maire de tous les bellerivois. Je respecterai le choix des électeurs qui ont exprimé leurs idées, leurs convictions et leur opinions en choisissant une autre liste que la mienne. C'est le principe même de notre démocratie. Ce même principe qui fait que les minorités, et c'est une bonne chose, sont aujourd'hui représentées au sein de notre Conseil et qu'elles disposent de la possibilité d'expression, de proposition, et de critique. Soyez certains qu'elles seront écoutées.

Je voudrais également saluer tous les bellerivois et toutes les bellerivoises qui sont présents parmi nous ce dimanche matin et qui ont tenu à assister à l'installation de ce nouveau Conseil Municipal. On entend très souvent dire que l'on ne s'intéresse plus aux enjeux électoraux et de nombreux sondages témoignent de la défiance des français à l'égard des institutions démocratiques et de l'engagement politique.

La présence d'un grand nombre de nos concitoyens en cette matinée et la mobilisation exceptionnelle des électeurs bellerivois qui sont allés très nombreux s'exprimer en accomplissant leur devoir civique dimanche dernier montrent bien que les choses peuvent être différentes.

Le conseil municipal reste et demeure dans l'esprit des citoyens une institution importante à laquelle ils sont extrêmement attachés pour peu que les élus locaux donnent un sens à l'action municipale et à leur engagement, pour peu qu'ils sachent être proches de leur concitoyens et qu'ils restent à leur contact en prenant le temps de les rencontrer, de les écouter et surtout de les entendre.

J'en profite pour remercier chaleureusement tous ceux qui m'ont accompagné pendant cette campagne municipale. Nous avons réussi par notre engagement, par notre disponibilité, par l'envie que nous avons tous manifesté au cours de ces derniers mois, et par la sincérité de notre démarche, à intéresser nos concitoyens aux enjeux de cette élection municipale, à attirer l'attention d'une grande majorité de Bellerivois et Bellerivoises et à porter haut les valeurs de la démocratie à laquelle nous sommes tous tant attachés.

Ville de Bellerive sur Allier

DELIBERATIONS

Le travail accompli a été celui d'une équipe toute entière. Merci à tous les conseillers municipaux, à tous les conseillers nouvellement élus ce matin, et à tous les colistiers qui l'ont réalisé ensemble.

Mais cette présence nombreuse et ce taux de participation record qui a avoisiné les 74 % dimanche dernier sont aussi le signe d'autre chose. Le signe d'un nouvel espoir qui est placé aujourd'hui dans la nouvelle municipalité et l'expression d'un profond besoin de changement.

Ce n'est pas seulement pour un homme ou pour une équipe que les bellerivois ont voté dimanche dernier, c'est aussi et j'en suis intimement persuadé pour une nouvelle politique et pour un projet d'avenir.

Une politique attentive, réaliste et responsable qui tienne compte du contexte économique difficile qui touche tous les français et qui les conduit au scepticisme et au pessimisme. Une politique qui entende la détresse et le désarroi de certains de nos compatriotes et qui s'attaque aux vrais problèmes économiques et sociaux de ces dernières années : le pouvoir d'achat, la fiscalité, le prix de certains services publics et l'emploi doivent être au cœur de notre action et dès aujourd'hui au centre des préoccupations de chaque élu qui siège au sein de ce conseil municipal.

Cette politique ne sera possible et efficace que si elle s'accompagne d'une gestion rigoureuse des finances publiques, une gestion qui doit s'appuyer sur des techniques modernes, sur la maîtrise des coûts de production des services rendus et qui se traduit par de substantielles et indispensables économies.

C'est cette gestion qu'il est grand temps de voir s'appliquer dans notre ville et ce d'autant plus que l'état a d'ores et déjà annoncé une diminution accrue des dotations versées aux collectivités territoriales d'ici 2015.

Les Bellerivois ont également voté pour un projet d'avenir qui prépare leur commune aux enjeux essentiels de ces dix prochaines années. L'enjeu démographique que j'ai très souvent abordé au cours de cette campagne et la nécessité absolue d'inscrire notre ville dans cet élan qui vient de se confirmer dans la ville centre de notre agglomération. Et puis, l'enjeu d'un développement économique durable.

Un projet de développement économique basé sur l'écoute, l'échange et le partage d'expérience ainsi que l'accompagnement de tous ceux qui veulent entreprendre sur notre commune avec notamment la mise en place de Faciléco, avec l'opération cœurs de vie pour renforcer l'attractivité des pôles de commerces. Un développement soutenu par une politique volontariste qui va nous conduire dans quelques minutes à élire plusieurs adjoints dont un se verra confié la charge du développement économique, du commerce et de l'artisanat.

Des projets d'investissement et d'équipement capables de dynamiser notre économie locale et d'être créateurs de richesses nouvelles au premier rang desquels le projet des belles rives d'allier, mais également la coulée verte du sarmon, et le centre de thermoludisme

Des Projets culturels, sportifs et sociaux, avec les rénovations et l'entretien accru des équipements sportifs, la création d'un centre multiculturel à la ferme modèle, le développement de nos animations et le lancement de nouvelles fêtes pour tous les bellerivois, le soutien du dynamisme de nos associations, l'accueil sur notre territoire de grandes manifestations sportives et festives ainsi que le renforcement de l'accessibilité de nos espaces et équipements publics.

Ville de Bellerive sur Allier

DELIBERATIONS

Et enfin, un projet de ville qui repose sur un engagement de tous les acteurs et une démarche collective pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre ville. Le label nouvelle résidentielle est le porte-drapeau de cette mobilisation. C'est à tous les bellerivois, jeunes et moins jeunes, riches ou moins riches, privés comme publics de faire réussir Bellerive et lui donner la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre, celle de première ville résidentielle de notre agglomération.

Il n'y aura pas de réussite sans coopération entre toutes les forces économiques, tous les partenaires politiques, toutes les associations de notre ville, toutes les communes voisines et toutes les autres collectivités territoriales ou établissements publics de coopération intercommunale.

Il n'y aura pas de réussite sans une ouverture large de notre mairie : une ouverture à tous ceux qui veulent y venir s'informer, proposer, participer, investir et entreprendre.

Et aussi une ouverture vers l'extérieur, vers tous ceux qui nous entourent et avec qui nous pourront faire vivre nos projets communs, nos projets d'avenir.

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises au cours de cette campagne électorale de présenter et d'expliquer ce programme. Il devient ce jour le programme de la majorité du Conseil Municipal.

Et je lui demande de tout faire pour tenir les engagements qui y figurent et de se mettre dès demain au travail.

Merci à tous

Ville de Bellerive sur Allier

DELIBERATIONS

Déclaration de M. Jean-Michel GUERRE, Bellerive au Cœur

Monsieur le Maire,

Je vous remercie, dans le respect de la tradition Républicaine, de donner la parole à l'opposition dès votre installation dans vos nouvelles fonctions.

Le scrutin du dimanche 23 mars vous porte aujourd'hui – ainsi que 24 de vos colistiers - aux responsabilités de notre commune.

Je vous en félicite et encourage votre travail à servir l'ensemble des habitants.

Je suis fier de vous transmettre une ville en bonne santé, que nous avons depuis 2001 fortement désendettée, dont l'administration générale est immédiatement opérationnelle.

Vous serez donc accompagné par une fonction publique loyale et respectueuse, dont j'ai – avec l'équipe sortante - pu évaluer toute la qualité et l'implication professionnelle. Vous ne trouverez là aucun frein à l'application de votre projet politique.

Pour ma part, j'ai le sentiment du devoir accompli pour le progrès de notre ville. Je découvre un statut nouveau, être ancien maire. Sachez que celui-ci aussi m'honore.

Désormais dans l'opposition avec 4 de mes collègues, nous aurons à cœur de tenir la place donnée par le suffrage universel. Les Bellerivois ayant voté pour notre équipe attendent cela de nous. Notre participation sera constructive, à la mesure de nos droits et devoirs envers la population.

Pour Bellerive, nous serons particulièrement attentifs au développement économique et à la création d'emplois, au renforcement de notre attractivité et à l'indépendance de notre commune, à la qualité de notre cohésion sociale, à la protection de notre environnement, tant ils sont les fondements de notre ville.

Avec Bellerive au cœur, nous cultiverons les valeurs d'une ville ouverte, active, durablement humaine et citoyenne.

Je vous remercie.

Ville de Bellerive sur Allier
DELIBERATIONS

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les possibilités offertes par l'article L2122-2 du Code Général des Collectivité Territoriales, par lequel l'Assemblée locale détermine librement le nombre des Adjointes sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Il indique qu'en application des articles L.2122 à L.2123 du CGCT, la commune peut disposer de huit adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de huit adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal fixe à sept le nombre des adjoints au Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les dispositions de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE la création de 7 (sept) postes d'Adjoint au Maire.

ADOpte A LA MAJORITÉ: 24 POUR - 5 Abstentions (M. Trillet, M. Guerre, Mme Babian-Lhermet, M. Bonjean, Mme Thuriot-Maridet)

ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de M. Jérôme JOANNET élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage et vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. **Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.** Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7^{bis} du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseiller municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée. Cette liste a été jointe au présent procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

Ville de Bellerive sur Allier
DELIBERATIONS

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	29
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	29
c. nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du code électoral)	5
d. Nombre de suffrages exprimés (b – c)	24
e. Majorité absolue.....	15

LE NOM DU CANDIDAT PLACE EN TETE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
Liste François SENNEPIN	24	VINGT QUATRE

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. François SENNEPIN. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation.

Fait et délibéré à BELLERIVE SUR ALLIER, le 30 Mars 2014

**Le Maire,
Jérôme JOANNET**

